

Opinion



D.R.

Yves Oschinsky

Président du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB)

■ Comment est-il possible de porter atteinte à la pratique ancestrale millénaire de la circoncision? La communauté juive de Belgique s'inquiète de l'inculpation par le parquet du procureur du Roi d'Anvers de deux mohalim, les circonciseurs dans la religion juive.

C'est une erreur d'aborder la circoncision sous l'angle médical restrictif, alors qu'il s'agit essentiellement d'un acte religieux résultant de la liberté religieuse protégée par la Constitution belge et par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Du reste, Maxime Prévot, réagissant aux critiques émanant de son homologue israélien aux affaires étrangères, a souligné que la liberté religieuse ne sera jamais remise en question dans notre pays et que notre Constitution la protège.

Pourtant, c'est sous le seul angle médical que le procureur du Roi d'Anvers oriente la procédure à l'encontre des mohalim, sans faire la moindre mention de la religion, leur faisant grief d'avoir exercé illégalement la médecine et d'avoir porté des coups et blessures volontaires, avec préméditation, à l'encontre de mineurs. Encore eût-il fallu des coups, des blessures, des dommages, des plaintes des prétendues victimes à l'intervention de leurs représentants légaux... Rien de tout cela.

On l'aura compris, la circoncision doit être appréciée sous l'angle de la liberté religieuse et non pas sous celui restrictif et critiquable de la santé, de sorte que la compétence gouvernementale est à tout le moins multiple et qu'elle ressort essentiellement de la mi-

nistre de la Justice et des Cultes.

Le ministre de la Santé estime ne pas pouvoir prendre d'initiative tant que l'affaire judiciaire est en cours. L'on peine à comprendre cette attitude, alors que l'urgence impose d'éteindre l'incendie. A-t-il fallu, sur des questions de société autrement plus fondamentales, telles l'avortement ou la fin de vie, attendre l'épuisement de toutes les procédures judiciaires? Tel n'a évidemment pas été le cas.

Pourtant, des solutions sont proposées au gouvernement, sans volonté d'amener l'exécutif à interférer sur le judiciaire, dans le respect de la séparation des pouvoirs.

Le président du Consistoire central israélite de Belgique propose, s'il faut des garanties au plan des compétences techniques des mohalim, la création, au sein du Consistoire, d'une commission composée de médecins, urologues et pédiatres, compétente pour agréer les mohalim.

La certification des mohalim existe déjà dans certains pays avoisinants – alors que la circoncision rituelle n'est prohibée dans aucun pays – et la solution ainsi proposée est sérieuse et raisonnable.

Gageons que la confiance peut être accordée à nos autorités politiques pour consacrer rapidement une solution dans l'apaisement.

OPINION

Sortir de la sidération: un art difficile de citoyenneté

■ L'art de la nuance – si viscéral dans notre culture belge de la concertation – demande aujourd'hui un effort immense.



D.R.

Lionel Jonkers

Professeur de religion catholique

Il y a quelques jours, au détour d'un espace numérique, mon regard s'est arrêté sur un commentaire d'une violence inouïe. Face à un piquet de grève pacifique mené par des enseignants chez nous, en Belgique francophone, un internaute a jeté ce mot: "fascisme". Ma première réaction fut un sentiment devenu trop familier dans notre quotidien: la sidération. Ce souffle coupé, ce vide intérieur qui nous saisit lorsque la parole humaine ne cherche plus à dire le vrai, mais à détruire le lien.

Puis, la nécessité de comprendre a pris le dessus. Qu'est-ce qui pousse un être humain à une telle usurpation des notions? Cette dérive sémantique est le cri d'une impuissance. À l'ère de la post-vérité, notre espace public est saturé de colères non consolées. Chacun se barricade désormais dans sa propre souffrance, s'imaginant être le seul à occuper sa chaire de vérité, le seul dont la blessure légitime l'absolutisme. Dès lors, l'autre n'est plus un interlocuteur avec qui cheminer; il devient une menace existentielle. Contredire une opinion est vécu comme une profanation de cette chaire sacralisée. Le dialogue s'éteint là où commence le repli identitaire.

Rings médiatiques

Cette détresse intime est aujourd'hui industrialisée, mise en scène pour faire de l'audience. Nous louchons avec une fascination coupable vers les plateaux de télévision français, vers la galaxie Bolloré et le modèle CNews, où le débat est pensé comme une animalité civilisée. Sur ces rings médiatiques, la joute verbale n'est qu'un simulacre de relation: c'est le triomphe du dominant, le règne de la mainmise par le décibel et le refus sacré de l'écoute... au nom d'une autre vérité.

Plus pernicieux encore, les réseaux sociaux récupèrent ce besoin légitime de reconnaissance sous le prétexte fallacieux de la "dimension citoyenne". C'est une immense imposture. Dans ces arènes algorithmiques, le mot "citoyen" n'est qu'un habillage marketing. On y

consomme du "clash" et de l'indignation rapide pour s'acheter une bonne conscience à bon compte, mais on n'y vit aucune authentique rencontre. On y simule le civisme sur un écran pour ne pas avoir à traverser l'épreuve exigeante de l'altérité.

Face à cette asphyxie relationnelle qui engendre la sidération, que pouvons-nous faire? Faut-il descendre dans l'arène ou se taire?

Écrire une carte blanche n'est pas une fuite intellectuelle, c'est un acte de résistance humaine et spirituelle. Le temps long de l'écriture est avant tout un temps pour respirer. C'est un espace de sainte décélération où l'on accepte enfin de déposer les armes du verbe immédiat. L'art de la nuance – si viscéral dans notre culture belge de la concertation – demande un effort immense: celui de s'extraire de l'absolu de sa propre chair pour s'ouvrir à la réalité de l'autre. Écrire force à faire la paix avec sa propre colère pour en faire une parole offerte, respectueuse de l'intelligence de celui qui lit.

Génération futures

C'est cet exercice de citoyenneté incurable, cette rééducation profonde au lien véritable, qu'il nous faut d'urgence annoncer et transmettre aux générations futures. Il y a une double nécessité à reprendre la plume aujourd'hui:

D'abord, écrire pour soi. Pour traverser la sidération, ordonner le chaos intime et guérir son esprit du poison des invectives quotidiennes. C'est une hygiène de l'âme. Ensuite, écrire pour les autres. Pour oser la relation véritable, jeter des ponts de papier et de bienveillance là où les algorithmes creusent des abîmes de haine, et laisser une trace durable de notre commune humanité.

La joute immédiate flatte l'orgueil des blessés qui veulent blesser en retour et dominer l'instant. L'écriture, elle, est un chemin de vérité qui libère et qui s'inscrit dans la durée. Contre le bruit qui isole et le faux civisme de façade, prenons la plume. Non pas pour vaincre un adversaire, mais pour faire vivre, ensemble, une parole qui relève.